



Communiqué de presse

Mercredi 11 septembre 2024

Appel aux dons pour la restauration de la Tour de Guinette : tous concernés par la préservation de notre Patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (du 20 au 22 septembre), la Ville d'Étampes lance un appel aux dons pour son monument le plus mythique et le plus emblématique : la Tour de Guinette. Samedi 21 septembre, à 15 h, la commune et la Fondation du Patrimoine signeront à la Maison des Services Publics Municipaux une convention qui fixera le cadre de cette grande opération de financement à laquelle tout citoyen, association ou entreprise peut prendre part.

Quelle est la somme à atteindre et à quoi va-t-elle servir ?

La Ville a prévu **2 phases de travaux** d'envergure pour ce site d'exception, fermé au public depuis 2018 : **une première pour la sécurisation** du monument qui sera suivie d'une **2^{nde} pour la mise en valeur des lieux**.

Cette collecte doit ainsi permettre de **financer une partie du 1^{er} volet**. Une opération qui devrait être lancée en **2025** (sous couvert d'autorisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France) pour une durée d'un an. Le coût prévisionnel des travaux a été évalué à **330 063 €**. Alors que des subventions sont attendues par l'État et la Région, **la convention a pour objectif de mobiliser 99 000 € sur 3 ans au maximum**.

La restauration globale de la Tour comprendra **un programme conséquent afin de rouvrir le site au public** : mise en sécurité, reprise des arases, remaillage et refichage des lézardes, suppression du sol en ciment et remplacement par un sol perméable, calage des blocs de pierre de taille, régénération des maçonneries, élimination de la végétation parasite...

Quel(s) intérêt(s) pour les Étampois ?

Le Patrimoine est une richesse qui représente **l'Histoire et l'identité d'un territoire**. Témoin de notre passé, pilier de notre présent et repère pour notre avenir, il constitue un trésor inestimable qui doit être **préservé, célébré et valorisé**. Le fait qu'Étampes soit la Ville de l'Essonne au Patrimoine le plus riche est par conséquent une chance formidable pour tous les citoyens de la Cité royale. Mais cet héritage commun implique aussi une certaine responsabilité. Alors que la Ville ne compte pas moins de **26 monuments classés**, tout citoyen

peut désormais être acteur, s'approprier son cadre de vie **en agissant pour la préservation de ce Patrimoine.**

Par ailleurs, cette opération peut faire l'objet de **réduction d'impôt pour les particuliers comme pour les entreprises.**

À monument d'exception, mesure d'exception. Cette grande opération va permettre de (re)découvrir l'Histoire de cet ancien donjon du Château d'Étampes créé au XIIe siècle. Les mille facettes du Monument seront déclinées dans une rubrique, chaque mois sous un nouvel angle (historique, architectural, culturel, environnemental...) via différents canaux de communication de la Ville : bulletin, réseaux sociaux et site Internet.

Pour participer, rendez-vous sur le site **fondation-patrimoine.org**. Il suffit alors de renseigner par mot clé (Tour de Guinette) ou par code postal (91 150) et de remplir les différents champs.